

Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT), dans la région de Salbris (41), au profit d'évolutions d'aéronefs d'État sans équipage à bord

En vigueur : Du 26 juin 2025 au 15 avril 2026

Lieu : FIR : Paris LFFF



Extrait carte OACI 1/500 000 - Édition - 2025

ACTIVITÉ

Évolutions d'aéronefs d'État sans équipage à bord, hors vue.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

- ZRT activable du lundi au vendredi, hors jours fériés
- Prévision d'activation annoncée par NOTAM avec un préavis de 48 heures
- Activité réelle annoncée avec un préavis de 60 minutes

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
PARIS INFO : 126.100 MHz

ORGANISME GESTIONNAIRE

Télé-pilote : numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation

STATUT

ZRT qui lorsqu'elle est active se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après notification auprès du télépilote (*Tél : numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation*).

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES**ZRT DRONES****Limites latérales**

47°26'06" N - 002°02'40" E

47°25'54" N - 002°02'18" E

47°26'07" N - 002°01'19" E

47°26'32" N - 002°00'31" E

47°27'51" N - 002°00'27" E

47°29'10" N - 002°00'52" E

47°29'07" N - 002°02'12" E

47°26'06" N - 002°02'40" E

Limites verticales

SFC/3400ft AMSL

ORGANISMES A CONTACTEREn dehors activité : Cellule OPS : 02 45 40 71 14Pendant activité : Télé-pilote : Numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation